

Genre du véhicule+)		Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type
Chariot de travail agr. (Vhc.spécial)		JOHN DEERE		330		année	N°
				moissonneuse batteuse		1966	5248
Caractéristiques "330" sur plaquette du constructeur, à droite sur plateforme et de chaque côté							
sur carénage arrière				Carburant diesel		Nombre de cylindres 3	
Constructeur du châssis JOHN DEERE AG, Mannheim (D) - Importateur MATRA, Zollikofen (BE)							
N° du châssis frappé à droite, sur plateforme du conducteur, à côté de la plaquette							
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc-cylindres							
Type du moteur 152 D 27 Z							
Position du mot. avant		Frein-moteur		variateur ***)			
Cylindrée 2'488 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission méc. avec variateur **)		Longueur		7'500 ✓	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Largeur		2'550	
Entraînement avant		Vitesse en 1"		Voie avant 1'840		Hauteur 2'950	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 18 *)		Voie arrière 1'270		Empattement 3'210 ✓	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9.85		Porte à faux arr. 1'350	
Frein de service mécanique, à expansion interne, sur les roues avant (2 pédales avec verrou)							
2ème frein mécanique, à ruban extérieur, triangles, sur arbre de la boîte c.v. avec arrêt							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	2'740	740	3'480	Dimension	11 - 28	7.00-12	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	1'410	710	Largeur
Total			3'480		6 Ply	4 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	3'100	1'180	4'280		A S	A M	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			s. dem. assistée	Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position au centre - action s. roues AR				Marque du moteur JOHN DEERE		C.V. frein 42 DIN	
Alésage 98			Course 110		C.V. impôts 12,67		
Forme de la carrosserie		moissonneuse batteuse					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

§)	Phares: marque 2/ HELLA A NL	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
	Feux de croisement 2/ Bilux, symétriques	AV= de chaque côté + au-dessus f. pos. (orange)
§)	Feux de position 2/ à côté des phares	AR= au-dessus feux arrières (orange)
	2/ sur dispositif de coupe	Essuie-glace
	Feux arrières 2/ sous clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 94 dB
	Réflecteurs 2/ séparés \varnothing 80	Rétroviseur 2/ à gauche et à droite
	Feu stop	Indicateur de vitesse
	Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
	Phare marche arrière	
	Équipement électr. 12 Volts	
	Mesure du bruit 83 bB à 2'500 t/min	

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 18 km/h à 2'500 t/min au moteur.
Plombage : assurer et plomber la vis de limitation de plein gaz sur la tringle à la pompe.
 - **) Transmission : variateur, transmission continue par courroie trapézoïdale.
 - ***) Variateur comme frein-moteur : décélération 1,2 m/sec².
- +) Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Assurer mécaniquement la table de coupe (arrêt en profil-U sur le piston de relevage).
(Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 2'200 mm)
 - Fixer l'échelle vers le haut.- Enlever les diviseurs.- Poutre de protection devant table de coupe.
 - Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection, parois latérales du dispositif de coupe, échelle.
AR = carénage arrière, support des feux, échelle.

§) Hauteur des phares et des feux de position = pour raisons techniques.
Lieu et date de l'expertise-type La Commission d'expertise-type

Zollikofen, 4.11.65

Genre du véhicule.)		Marque de fabrique		Type		Modèle		Bordereau-type		
Chariot de travail agr. (Vhc.spécial)		J O H N D E E R E		3 3 0 moissonneuse batteuse		année 1966		N° 5 2 4 8		
Caractéristiques "330" sur plaquette du constructeur, à droite sur plateforme et de chaque côté										
sur carénage arrière				Carburant diesel			Nombre de cylindres 3			
Constructeur du châssis JOHN DEERE AG, Mannheim (D) - Importateur MATRA, Zollikofen (BE)										
N° du châssis frappé à droite, sur plateforme du conducteur, à côté de la plaquette										
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc-cylindres										
Type du moteur 152 D 27 Z										
Position du mot. avant		Frein-moteur		variateur ***)						
Cylindrée 2'488 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm						
Temps 4		Transmission méc. avec variateur **)								Longueur 7'500
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Largeur 2'550						
Entraînement avant		Vitesse en 1"		Voie avant 1'840		Hauteur 2'950				
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 18 *)		Voie arrière 1'270		Empattement 3'210				
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9.85		Porte à faux arr. 1'350				
Frein de service mécanique, à expansion interne, sur les roues avant (2 pédales avec verrou)										
2ème frein mécanique, à ruban extérieur, tringles, sur arbre de la boîte c.v. avec arrêt										
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm			
A vide	2'740	740	3'480	Dimension	11 - 28	7.00-12	Longueur			
Charge utile			-	Charge pneu	1'410	710	Largeur			
Total			3'480		6 Ply	4 Ply	Hauteur			
Gar. de fabr.	3'100	1'180	4'280		A S	A M	Haut. ridelles			
Poids max. garanti pr. train routier				s. dem. assistée		Nombre de portes		Porte à faux arr.		
Direction: position au centre - action s. roues AR				Marque du moteur JOHN DEERE		C.V. frein 42 DIN				
Alésage			98		Course 110		C.V. impôts 12,67			
Forme de la carrosserie				moissonneuse batteuse						
Nombre de places: total			1		(avant milieu arr.)		Places debout			

§)	Phares: marque 2/ HELLA A NL	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
	Feux de croisement 2/ Bilux, symétriques	AV= de chaque côté + au-dessus f.pos. (orange)
§)	Feux de position 2/ à côté des phares	AR= au-dessus feux arrières (orange)
	2/ sur dispositif de coupe	Essuie-glace
	Feux arrières 2/ sous clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 94 dB
	Réflecteurs 2/ séparés \varnothing 80	Rétroviseur 2/ à gauche et à droite
	Feu stop	Indicateur de vitesse
	Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
	Phare marche arrière	
	Equipement électr. 12 Volts	
	Mesure du bruit 83	bB à 2'500 t/min

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 18 km/h à 2'500 t/min au moteur.
Plombage : assurer et plomber la vis de limitation de plein gaz sur la tringle à la pompe.
 - ***) Transmission : variateur, transmission continue par courroie trapézoïdale.
 - ****) Variateur comme frein-moteur : décélération 1,2 m/sec².
-
- +) Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Assurer mécaniquement la table de coupe (arrêt en profil-U sur le piston de relevage).
(Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 2'200 mm)
 - Fixer l'échelle vers le haut.- Enlever les diviseurs.- Poutre de protection devant table de coupe.
 - Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection, parois latérales du dispositif de coupe, échelle.
AR = carénage arrière, support des feux, échelle.

§) Hauteur des phares et des feux de position = pour raisons techniques.
Lieu et date de l'expertise-type La Commission d'expertise-type

Zollikofen, 4.11.65